

Parc naturel régional de Lorraine
Comité Syndical
Réunion du 4 juillet 2024

RAPPORT DU PRESIDENT

Vocation 3. Un territoire qui construit son avenir avec ses bassins de vie et ses populations Objectif stratégique 3.1 : Faire émerger et soutenir les initiatives économiques de développement durable- Objectif opérationnel 3.1.2 : Développer l'économie de proximité Mesure : Développer l'offre de produits issus du territoire en s'appuyant sur les compétences des acteurs professionnels et les dispositifs d'accompagnement existants

Objet : Programme INTERREG VI A Grande Région / Demande de concours FEDER pour le projet « Brass'Hop bio »

Dans le cadre du second appel à projets du programme Interreg VI Grande Région 2021-2027, le **Parc naturel régional de Lorraine, en tant que chef de file**, a déposé une fiche synthétique pour le projet **Brass'Hop Bio** (INTGR0900158).

Les partenaires financiers également impliqués dans le projet sont les suivants :

- En France : Agria Grand Est, la Chambre régionale d'Agriculture Grand Est, l'Institut Français des Boissons de la Brasserie et de la Malterie et l'École Nationale Supérieure en Agronomie et Industries Alimentaires.
- En Belgique : le Centre Wallon de Recherches Agronomiques, Biowallonie, Houblex, le CER Groupe et le Centre pilote Wallon des Céréales et des Oléo-Protéagineux.

Ce consortium est complété par les opérateurs méthodologiques ci-après : l'Union des Brasseurs du Grand Est (FR) ; Bio en Grand Est (FR) ; la coopérative Probiolor (FR) ; le Collège des producteurs (BE) ; l'Institut luxembourgeois de l'agriculture biologique (LU) et le Parc naturel de la Haute Sûre (LU).

Le Secrétariat conjoint a procédé à une instruction de fond de la fiche synthétique. Cette fiche a également été analysée par les services compétents des Autorités partenaires du programme et discutée lors des réunions Go/NoGo qui se sont tenues les 13 et 14 mai 2024.

Les Autorités partenaires ont décidé d'un commun accord d'attribuer un « Go » au projet.

Le projet « **Brass'Hop bio** » se déroulerait sur **une période de 46 mois (mars 2025 – décembre 2028)**.

La Grande Région (GR) est un territoire d'excellence et de tradition brassicole. Sur ses différents versants, une **dynamique d'installation de micro-brasseries et de brasseries artisanales** est observée ces dernières années, confortée par une demande accrue des consommateurs pour des produits locaux, biologiques et authentiques. Ces **brasseurs sont à la recherche de matières premières locales dans une volonté de relocalisation de leurs approvisionnements et/ou de différenciation de leur gamme.** Revendiquant un lien fort au territoire, ils sont confrontés au **manque de disponibilité des matières premières** issues de la Grande Région.

Le projet Brass'Hop bio a pour objectif de **structurer une filière brassicole biologique transfrontalière, en phase avec les enjeux de préservation de la biodiversité, de la qualité de l'eau et d'adaptation au changement climatique.**

En mettant en lien l'ensemble des opérateurs de la Grande Région, de la production à la fabrication de bières, il s'agira de proposer une offre de qualité en orges et houblons produits localement, de relocaliser ainsi les approvisionnements en matières premières et d'introduire sur les marchés nationaux de nouveaux produits de terroir et respectueux de l'environnement.

Les principales actions prévues sont :

- Module 1 : Réalisation d'études technico-économiques sur le potentiel de marché et la création d'outils locaux de transformation.
- Module 2 : Diversification de l'offre variétale biologique et procédés de transformation, à travers notamment des essais de mise en culture et d'évaluation de l'aptitude à la transformation de nouvelles variétés d'orges et de houblons.
- Module 3 : Valorisation des drèches de brasserie vers le marché de l'alimentation humaine.

Dans la seconde phase d'instruction, **en tant que chef de file, le Parc naturel régional de Lorraine** va devoir déposer pour **le 26 juillet 2024 une demande de concours FEDER**.

Le **budget total estimatif** du projet pour l'ensemble des partenaires s'élève à **2 653 123.01 M€** pour lesquels une sollicitation des fonds FEDER sera engagée à hauteur de 60 % des dépenses prévues.

Pour le **Parc naturel régional de Lorraine**, le budget prévisionnel s'élève à **636 347.20 €** répartis ainsi :

- . Frais de personnel, frais administratifs et frais de déplacement : 499 247,20 €
- . Frais liés au recours à des compétences et à des services externes : 101 000 €
- . Frais de préparation et de clôture : 36 100 €

Le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

- . Fonds FEDER : 381 808.32 €
- . Fonds propres : 254 538.88 € (les échanges avec les partenaires financiers potentiels dont la Région Grand Est et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse sont en cours afin de consolider le plan de financement du projet).

Après en avoir délibéré, il vous est proposé :

- **DE DONNER UN ACCORD** pour le dépôt d'une demande de concours FEDER au titre du Programme de coopération « Interreg VI-A Grande Région » pour le projet « *Brass'Hop bio* » en tant que chef de file.
- **D'AUTORISER** le Président du Syndicat Mixte à prendre toutes mesures et à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente.



Le Président,
Jérôme END